DÉPARTEMENT de la LOIRE-ATLANTIQUE

MAIRIE
DE
CHEIX-EN-RETZ
44640

Tél. 02 40 04 65 01
Fax 02 40 04 54 74
E-mail : accueil@cheixenretz.fr
www.cheixenretz.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHEIX EN RETZ

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt octobre, à 19 heures, Les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cheix-en-Retz, légalement convoqués, se sont réunis au Nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc NORMAND, Maire.

Etaient présents : *Madame Mauricette HELLO, Monsieur Philippe BOYER, Madame Valérie BOYER, Madame Yolène DUTEY, Madame Valérie ANGERI, Monsieur Alain BIRAUD, Madame Frédérique CHEVREAU PIGRÉE, Monsieur Thierry AVRIL, Monsieur Nicolas BÉCHU, Monsieur Olivier NORMAND, Madame Jessica BRICAUD, Monsieur Jean-Marie BONHOMME, Monsieur Sébastien GAVARD.*
Etaient absents excusés (avec procuration) : *Madame Alexandra LUKASIEWICZ ayant donné procuration à Monsieur Jean-Marie BONHOMME.*

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 14
Nombre de procurations : 1
Absents sans procuration : 0
Date de la convocation : 13/10/2026
Date d'affichage : 13/10/2026

Madame Yolène DUTEY a été nommée secrétaire de séance.

1.FINANCES PUBLIQUES

1-1. Acquisition d'une laveuse oscillante portative et de son matériel de transport – Décision modificative n°4 du budget principal

Le service de ménage de la commune doit disposer d'un matériel adapté afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de faciliter les opérations d'entretien des bâtiments communaux.
Dans ce cadre, la commune souhaite procéder à l'acquisition d'une laveuse oscillante portative Dryft avec batterie et caddy de transport, et décide de retenir la proposition de la société OBYO, située aux Sorinières, pour un montant total de **3 132.58 € TTC**.
Cette acquisition constitue une dépense d'investissement.
Les crédits nécessaires à cette acquisition n'étant pas inscrits au budget primitif 2026, il est proposé de procéder à la décision modificative n° 4, financée par un virement du compte de fonctionnement 615228– *Entretien et réparations sur autres bâtiments*- vers le compte d'investissement 2188-*Autres immobilisations corporelles*.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité, avec 12 voix Pour et 3 Abstentions :
Article 1 : D'approuver l'acquisition d'une laveuse oscillante portative Dryft avec batterie et caddy de transport, pour un montant total de 3 132.58 € TTC ;
Article 2 : D'approuver la décision modificative n° 4 au budget principal 2026 :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	3 132.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**3 132.58 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	3 132.58 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0.00 €**	**3 132.58 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	3 132.58 €	3 132.58 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 132.58 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**3 132.58 €**
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	3 132.58 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**3 132.58 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	3 132.58 €	0.00 €	3 132.58 €

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

Secrétaire de séance,
Yolène DUTEY

Extrait Certifié Conforme
Le 20/10/2026.
Le Maire,
Luc NORMAND

Accusé de réception en préfecture
044-214400392-20261021-1-1-DE
Date de réception préfecture : 21/10/2026

Mise en ligne le : 22/10/2026 15:19 (Europe/Paris)
Collectivité : Cheix-en-Retz
https://www.cheixenretz.fr/documents_administratifs/83707